

CHARTRE INCLUSION ET DIVERSITÉ ERASMUS+

Groupe Institut de Genech

Préambule

Le Groupe Institut de Genech s'engage à promouvoir les valeurs fondamentales du programme Erasmus+ : inclusion, diversité, égalité des chances, non-discrimination, développement durable et participation citoyenne.

Convaincu que la mobilité internationale constitue un levier de réussite personnelle, académique et professionnelle, l'établissement veille à ce que chaque étudiant ou membre du personnel puisse accéder aux opportunités européennes et internationales quelles que soient son origine, sa situation sociale, son parcours ou ses besoins spécifiques.

Situé au cœur d'un territoire rural, le Groupe Institut de Genech considère l'ouverture internationale comme un facteur essentiel d'émancipation, d'insertion professionnelle et de développement des compétences citoyennes.

La présente charte définit les engagements de l'établissement en matière d'inclusion dans le cadre des activités financées par le programme Erasmus+.

1. Principes généraux

Le Groupe Institut de Genech s'engage à :

- Garantir un accès équitable aux mobilités Erasmus+ ;
- Respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'égalité de traitement ;
- Favoriser la participation des personnes ayant moins d'opportunités ;
- Identifier et lever les obstacles susceptibles de limiter l'accès à la mobilité ;
- Assurer un accompagnement adapté aux besoins des participants ;
- Promouvoir la diversité culturelle et le respect de chacun ;
- Encourager les pratiques respectueuses de l'environnement ;
- Favoriser l'engagement citoyen avant, pendant et après la mobilité.

2. Publics concernés et critères d'inclusion

Une attention particulière est portée aux étudiants et personnels susceptibles de rencontrer des obstacles limitant leur accès à la mobilité internationale.

Ces obstacles peuvent être liés notamment à :

- Une situation de handicap ;
- Un problème de santé physique ou psychologique ;
- Des difficultés économiques ou sociales ;
- Des contraintes familiales ;
- Des difficultés d'apprentissage ;
- Des obstacles culturels ou linguistiques ;
- Une situation de discrimination ;
- Un éloignement géographique ou territorial ;
- Une absence d'expérience internationale préalable.

Chaque situation est étudiée individuellement dans le respect de la confidentialité des informations communiquées.

3. Critères d'éligibilité au statut « Participant avec moins d'opportunités »

Conformément aux dispositions du programme Erasmus+, peuvent bénéficier des mesures de soutien et du complément financier inclusion :

- Les étudiants boursiers sur critères sociaux aux échelons 6 et 7 ;
- Les étudiants boursiers sur critères sociaux à partir de l'échelon 1 (à compter de la rentrée scolaire 2026) ;
- Les étudiants en situation de handicap ;
- Les étudiants résidant dans une Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR) ;
- Les étudiants résidant dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) ;
- Les étudiants dont la situation individuelle relève de l'inclusion et est attestée par un service social ou un organisme compétent.

L'établissement accompagne les participants dans la constitution des dossiers permettant l'obtention des aides prévues par le programme Erasmus+.

Les pièces justificatives sont conservées conformément aux exigences de contrôle du programme.

4. Mesures mises en œuvre avant la mobilité

Afin de lever les freins au départ, le Groupe Institut de Genech met en place les actions suivantes :

Information et sensibilisation

- Présentation annuelle des opportunités Erasmus+ dans chaque filière ;
- Diffusion régulière des informations relatives aux mobilités ;
- Témoignages d'anciens participants ;
- Accompagnement à l'élaboration du projet de mobilité.

Accompagnement individuel

- Entretien personnalisé avec le service Relations Internationales ;
- Identification des besoins spécifiques ;
- Accompagnement administratif et pédagogique ;
- Aide à la constitution des dossiers de candidature et de financement.

Préparation à la mobilité

- Préparation linguistique ;
- Préparation interculturelle ;
- Sensibilisation aux valeurs européennes ;
- Information sur les questions de sécurité, de santé et d'assurance.

Accompagnement financier

- Information systématique sur les bourses Erasmus+ ;
- Accompagnement dans les demandes de compléments inclusion ;
- Orientation vers les dispositifs de soutien complémentaires lorsque nécessaire.

5. Mesures mises en œuvre pendant la mobilité

Pendant toute la durée du séjour, les participants bénéficient :

- D'un référent identifié au sein du service Relations Internationales ;
- D'un suivi régulier ;
- D'un accompagnement en cas de difficulté académique, personnelle ou administrative ;
- D'un contact avec l'établissement d'accueil ou la structure partenaire ;
- D'un accompagnement spécifique lorsque des besoins particuliers ont été identifiés.

L'Institut de Genech veille à garantir la sécurité, le bien-être et l'intégration des participants tout au long de leur mobilité.

6. Mesures mises en œuvre après la mobilité

Au retour de mobilité :

- Les acquis d'apprentissage sont reconnus conformément aux principes de la Charte ECHE ;
- Les documents de valorisation prévus par le programme sont délivrés (Europass Mobilité, supplément au diplôme lorsqu'applicable) ;
- Un bilan de mobilité est réalisé ;
- Les participants complètent les évaluations demandées par le programme Erasmus+ ;
- Les étudiants sont encouragés à partager leur expérience auprès des futurs participants et à devenir ambassadeurs Erasmus+.

Les retours d'expérience contribuent à l'amélioration continue des dispositifs d'accompagnement.

7. Accueil des participants entrants

Les étudiants et personnels accueillis au sein du Groupe Institut de Genech bénéficient :

- D'une information préalable à leur arrivée ;
- D'un accompagnement administratif ;
- D'un accueil personnalisé ;
- D'un accès aux services de l'établissement dans les mêmes conditions que les participants locaux ;
- D'un accompagnement adapté en fonction de leurs besoins spécifiques ;
- D'un suivi par le service Relations Internationales tout au long de leur séjour.

8. Procédure de sélection des participants

La sélection des participants repose sur les principes de :

- Transparence ;
- Équité ;
- Non-discrimination ;
- Égalité des chances.

Étudiants

Les candidatures sont examinées au regard :

- De la cohérence du projet avec le parcours de formation ;
- De la motivation du candidat ;
- De son implication dans la préparation de la mobilité ;
- Du respect des échéances administratives.

Lorsqu'un participant présente une situation relevant de l'inclusion, l'établissement recherche prioritairement les aménagements et accompagnements nécessaires afin de favoriser sa participation.

Personnels

Les candidatures des personnels sont étudiées selon :

- La cohérence du projet avec les objectifs institutionnels ;
- La contribution au développement des compétences professionnelles ;
- L'intérêt pour le développement des partenariats internationaux ;
- La valorisation et la diffusion des acquis au retour de mobilité.

9. Acteurs de l'inclusion

La mise en œuvre de cette politique d'inclusion repose sur la collaboration entre :

- Le Service des Relations Internationales ;
- La Direction ;
- Les responsables de formation ;
- Les équipes pédagogiques ;
- Le référent handicap ;
- Le psychologue de l'établissement ;
- Les services de vie étudiante ;
- Les partenaires d'accueil à l'étranger.

10. Suivi et amélioration continue

Le Service des Relations Internationales assure le suivi de la présente charte.

À ce titre, il veille à :

- Promouvoir les opportunités Erasmus+ auprès de l'ensemble des publics ;
- Accompagner les participants dans leurs démarches ;
- Suivre les mobilités réalisées ;
- Recueillir les retours d'expérience ;
- Évaluer l'efficacité des mesures d'accompagnement ;
- Proposer des actions d'amélioration continue.

La présente Charte Inclusion et Diversité est publiée sur le site internet du Groupe Institut de Genech dans la rubrique International et est accessible à l'ensemble des étudiants, personnels et partenaires.